PROCÈS-VERBAL

Réunion de la Société des conseillers catholiques

Mardi 16 juin 2026

17h00, École Notre-Dame-de-la-Paix

Réunion diffusée en ligne

Société :	Geneviève Poulin, présidente Gautier Djeukam Mbouendeu, vice-président Valérie Saucier, conseillère
Administration :	Monique Baker, directrice générale Cynthia Launière-Zielke, directrice générale adjointe, ressources humaines et catholicité Rémi Lemoine, directeur général adjoint, services éducatifs et services aux élèves Louis Arseneault, trésorier Nicolas Moschopoulos, secrétaire corporatif Stéphan De Loof, directeur exécutif – opérations et transport Antoine Bégin, coordonnateur des communications *(à distance)*

1. Ouverture de la réunion

La présidente de la Société ouvre la réunion à 17h08.

2. Reconnaissance des territoires traditionnels

« C'est dans un esprit de réconciliation que la Société des conseillers catholiques reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Îyârhe Nakoda. Nous tenons aussi à souligner que la Nation métisse des districts 5 et 6 a également établi sa demeure sur ce territoire, qui est notre patrie commune au regard de Dieu et un don précieux de notre Créateur. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ces terres et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

3. Prière

La présidente de la Société lit la prière d'une élève en 5e année de l'école Notre-Dame-de-la-Paix, provenant du Recueil de prières du FrancoSud à la page 79.

4. Adoption de l'ordre du jour

001-260616_4SC

« Conseillère Saucier propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion de la Société du 16 juin 2026, sous réserve de renommer le point 9.1 « Mise à jour organisme externe ». » *Adopté*

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2026

002-260616_5.1SC

« Conseiller Djeukam propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2026, tel que présenté. » *Adopté*

6. Résolutions en bloc

Aucune résolution.

7. Rapport de la présidence

La présidence a indiqué que les sujets relevant de son rapport seraient discutés lors du huis clos.

8. Rapport de catholicité

Le rapport de catholicité présente une synthèse des initiatives de l'année scolaire visant à intégrer les valeurs catholiques dans le milieu scolaire :

- Valeurs et célébrations : La valeur du mois de juin est la persévérance. Les célébrations mensuelles ont lieu dans les quatre écoles catholiques.
- Retraites spirituelles : Une retraite spécifique aura lieu les 19 et 20 juin à Cremona sur le thème « Grandir dans l'amour pour les autres », impliquant des élèves de 6e et de la 10e à la 12e année, avec la participation du Père Jean-Claude et de l'Aînée Charlotte Yellow Hirn Mcleod.

- Formation et accompagnement : Deux enseignants par école reçoivent une formation annuelle au siège social. Des rencontres de « leaders catholiques » (RDLC) ont lieu trois fois par an, impliquant des intervenants comme Sœur Marie-Clare, Caroline Maillet-Rao et le Père Guylain Prince.
- Engagement social : Une Journée de la foi a été organisée le 15 mai, au cours de laquelle les quatre écoles ont réalisé des projets de justice sociale.
- Données du sondage : Un sondage (141 répondants, majoritairement de Sainte-Marguerite-Bourgeoys) nous apprend que 54 % des familles fréquentent l'église et 46 % ne la fréquentent pas. Concernant les sacrements, le rapport précise que cette année, 2 % des élèves recevront le baptême, 9 % la réconciliation, 12 % la communion et 11 % la confirmation.

8.1 Rapport de la directrice générale concernant le transfert temporaire des classes de 10e à 12e année de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys

La directrice générale a présenté le rapport concernant le transfert temporaire des classes de 10e à 12e année de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys à l'école Le Phare. Le rapport comprend les éléments suivants :

- Données de transfert : En septembre 2025, 21 élèves de la 10e à la 12e année ont été transférés de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys vers l'école Le Phare. Pour septembre 2026, 5 élèves de 9e année de Sainte-Marguerite-Bourgeoys sont inscrits à Le Phare pour leur 10e année.
- Cours de religion : Les élèves transférés avaient déjà complété Religion 15 et 35 à Sainte-Marguerite-Bourgeoys. Bien que le cours de Religion 25 ait été offert à Le Phare au deuxième semestre pour répondre à leurs besoins, aucune inscription n'a été enregistrée. Pour 2026-2027, l'école prévoit offrir les cours de Religion 15 et 35.
- Raisons des départs après la 9e année : Le rapport liste cinq facteurs principaux : le désir d'une école plus grande, le suivi de la fratrie ailleurs, l'accès à certains programmes, la perception d'une trop grande exigence du programme de français, et une méconnaissance des options offertes à Le Phare.
- Activités de promotion : La soirée d'information d'avril 2026 s'intitulait « Cap sur le secondaire! » et s'adressait aux familles des écoles La Source, Notre-Dame-de-la-Paix et Horizon.
- Stratégie future : Le rapport recommande d'avancer les efforts de recrutement : les visites de l'école Le Phare devraient commencer dès la 6e année, car les élèves prennent souvent leur décision pour le secondaire dès la 7e année.

9. Gouvernance – nouveaux dossiers

9.1 Mise à jour organisme externe

La présidence présente une mise à jour du dossier concernant l'organisme externe qui aura pour mission de lever des fonds pour le bénéfice des communautés scolaires catholiques du Sud. Elle explique qu'un processus de recrutement est en cours pour trouver des membres ayant les connaissances et les relations communautaires nécessaires pour faire avancer le dossier. Elle ajoute que l'organisme doit être officiellement en place pour permettre le transfert des fonds reçus de l'Évêché préférablement avant la fin de l'année fiscale, soit le 31 août.

9.2 Un souhait pour la Société – année 2026-2027

Pour l'année 2026-2027, les conseillers catholiques émettent le souhait de recevoir les documents pertinents concernant le Bishop Assurance Model et d'adapter les politiques du Conseil scolaire afin d'y refléter adéquatement la gouvernance catholique.

10. Proposition de huis clos

003-260616_10SC

« Conseillère Poulin propose de tenir le huis clos pour le traitement des points 10.1 à 10.3 à 17h36. » *Adopté*

10.1 Rapport de ACSTA

10.2 Prix de ACSTA

10.3 In Memoriam ACSTA

11. Levée du huis clos

004-260616_11SC

« Conseillère Saucier propose de lever le huis clos à 17h53. » *Adopté*

12. Résolution découlant du huis clos

12.1 Résolution découlant du 10.1, le cas échéant

Aucune résolution.

12.2 Résolution découlant du 10.2, le cas échéant

005-260616_12.2SC

« Conseiller Djeukam propose de soumettre la candidature des personnes identifiées pour les Prix de ACSTA. » *Adopté*

12.3 Résolution découlant du 10.3, le cas échéant

Aucune résolution.

13. Clôture de la réunion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la présidente de la Société déclare la fin de la réunion à 17h54.

/Geneviève Poulin/

Geneviève Poulin
Présidente de la Société

29 septembre 2026
Date

/Nicolas Moschopoulos/

Nicolas Moschopoulos
Secrétaire corporatif